



FAITS SAILLANTS 2020

RAPPORT FINANCIER

CRABTREE

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le maire, Mario Lasalle, dépose à la séance ordinaire du 12 avril 2021, le rapport des faits saillants du rapport financier 2020 et du rapport du vérificateur externe de la Municipalité de Crabtree.

EXTRAIT DU RAPPORT FINANCIER 2020

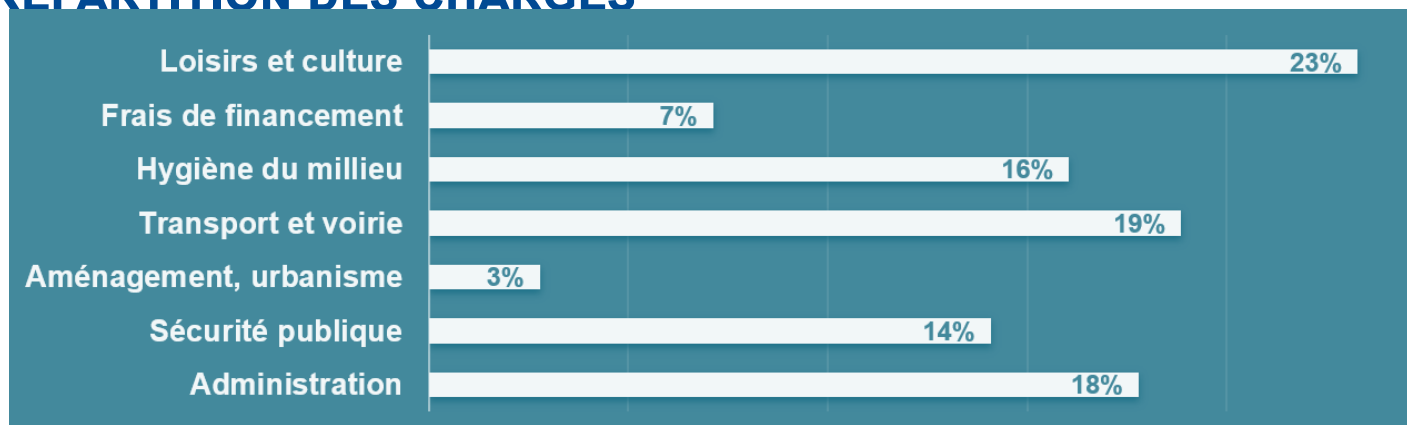
REVENUS DE FONCTIONNEMENT	6 178 393 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 915 276 \$
ÉLÉMENTS DE CONCILIATION À DES FINS FISCALES	534 689 \$
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À DES FIN FISCALES	797 806 \$

TOTAL DE L'EXCÉDENT NON AFFECTÉ ACCUMULÉ : 887 658 \$

L'excédent de l'exercice provient majoritairement des revenus non budgétés en lien avec l'aide financière pour la pandémie, octroyée par le gouvernement du Québec d'une somme de 224 191 \$, des revenus supplémentaires de droits de mutation de 75 000 \$, de la taxation supplémentaire à la suite de rénovations ou de nouvelles constructions pour 105 000 \$ et à la dotation spéciale de fonctionnement de 33 600 \$. Nous avons également vendu le dernier terrain disponible appartenant à la Municipalité sur la 3^e Avenue.

Nous devons également tenir compte des dépenses non effectuées en raison de la pandémie. Notamment, les activités de loisirs comme la Fête nationale, la fête de la famille, les activités dans les parcs ainsi que les activités sportives. En raison des restrictions gouvernementales, les services de certains employés n'étaient pas nécessaire, ceci a donc occasionné une diminution des charges salariales importantes.

RÉPARTITION DES CHARGES



VALEUR DES IMMEUBLES IMPOSABLES
AU 1^{ER} JANVIER 2020
366 235 900 \$



NOMBRE DE RÉSIDENTS
AU 1^{ER} JANVIER 2020
4 079

FAITS SAILLANTS 2020

RAPPORT FINANCIER

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, je vous présente les rémunérations pour l'année 2020.

	MAIRE	CONSEILLERS
RÉMUNÉRATION	20 737,44 \$	7 065,05 \$
ALLOCATION DE DÉPENSES	10 369,21 \$	3 532,03 \$

De plus, le maire reçoit une rémunération de 10 557,24 \$ et une allocation de dépense de 5 680,74\$ de la MRC de Joliette. Un montant de 73,11\$ est également versé pour chacune des présences du maire à une séance ordinaire ou extraordinaire.

INVESTISSEMENTS MAJEURS ET PROJETS SPÉCIAUX

Parcs

- Finaliser le skate parc (parc de planches à roulettes) ;
 - Réfection de la piste de BMX ;
- Achat d'équipement pour les films extérieurs ;
 - Remise en état du terrain de balle ;
- Installation d'un nouveau parc à chiens.

Bâtiments

- Réfection de la toiture au centre administratif ;
- Ajout d'un drain français au centre communautaire ;
 - Changement des unités de toit au centre communautaire ;
- Augmentation des dispositifs de sécurité (caméras) pour protéger les équipements municipaux ;

Voirie municipale

- Travaux de voirie sur plusieurs tronçons de routes :
 - Chemin Beaudoin, rue Majeau et chemin Rivière-Rouge ;
- Changement d'un ponceau sur le chemin Beauséjour ;

Administration

- Participation à la réserve financière pour la Fête du centenaire de Crabtree ;
 - Achat d'un système de téléphonie IP ;

Le rapport annuel de l'auditeur indépendant « DCA, comptables agréés inc. » stipule que les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Malgré tous les projets et les responsabilités accrues, notre situation financière est bonne. La gestion y est efficace avec la participation de tous vos élus et nos employés. Les relations de travail, la santé-sécurité, le respect des individus et des procédures sont un acquis pour tous.

Mario Lasalle

Maire